



DESCRIPTION DE CONCOURS

Mode et création

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2	INTRODUCTION.....	3
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	5
5	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6	ÉVALUATION.....	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
9	COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1 L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles pour votre domaine sont indiquées dans la section 3.2 de la Description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et dans tous les documents liés au projet.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/services/mode-et-creation/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes en matière de capacité de raisonnement, de design, de réalisation de patrons et de techniques de confection dans le domaine du vêtement pour dames.

2.3 Durée du concours.

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve consistera en un travail pratique. La vérification des connaissances théoriques se limitera aux besoins de la réalisation pratique. Les concurrentes et les concurrents devront concevoir une robe ayant un col en deux pièces et une patte de boutonnage ainsi que des manches montées. La robe devra pouvoir être portée selon deux styles.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve	Novembre 2020
Croquis sur papier filigrane	Novembre 2020
Image du bloc de base de la robe avec col et à manches	Novembre 2020
Images du tissu et des garnitures, et photos du bloc de base en tissu	Novembre 2020

3.2 Tâches à effectuer durant l'épreuve

- Les concurrents et les concurrentes doivent créer une robe comportant un élément « transformable ».
- Par « transformable », on veut dire qu'il sera possible de porter la robe de deux façons afin d'obtenir deux *looks* différents. Cette modification sera effectuée en adaptant la façon dont la robe est portée, sans toutefois ajouter ou retirer des éléments. Tous les éléments de la robe doivent être présents dans les deux looks; ils peuvent toutefois être utilisés de façon différente.⁷
- Au début du jour 1 du concours, le style de poche passepoilée sera déterminé par un tirage au sort. On déterminera alors si l'ouverture sera bordée d'un ou de deux passepoils, ainsi que la longueur et la largeur de la poche. Les concurrents et les concurrentes devront incorporer deux poches symétriques ayant ce style et ces dimensions dans leur conception, en mettant à jour leur dessin technique, leur patron et leur vêtement.⁸
- Le dessin technique mis à jour devra être remis au plus tard à 10 h, le jour 1 du concours. Des points seront déduits si le vêtement fini n'est pas conforme au dessin technique.⁸
- Les concurrents et les concurrentes créeront leur patron à partir du bloc de base de la robe qui sera fourni.⁸
- À la fin du jour 1, les concurrents et les concurrentes doivent remettre les éléments suivants, qu'ils auront confectionnés : le col en deux pièces et la patte de boutonnage avec ouverture de 15 cm, ainsi que les manches montées aux emmanchures, conformément à la technique de la manche montée. Les revers ou les autres finitions au bas de la manche n'ont pas besoin d'être terminés à cette étape.⁸

- La confection de la robe devra respecter les normes de couture de l'industrie, dans la mesure où l'équipement le permet.⁷
- L'évaluation tiendra compte des éléments suivants :
 - Le niveau de difficulté et le niveau de la complexité du développement du patron ainsi que des techniques requises pour la confection de la robe
 - La qualité de confection de la robe
 - L'ajustement et la portabilité de la robe
 - L'apparence globale de la robe ainsi que la conformité du design au dessin technique⁸
- Dans le cas où personne n'a terminé la confection de la robe dans le délai alloué, le temps sera prolongé de 30 minutes au maximum, ou jusqu'à ce qu'un concurrent ou qu'une concurrente termine son vêtement.⁷

Compétences essentielles : ¹calcul; ⁷capacité de raisonnement (résolution de problèmes, organisation et planification du travail, utilisation particulière de la mémoire); ⁸utilisation de documents

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Tissu et entoilage
- Papier pour patrons
- Fermetures à glissière
- Boutons à pression (cousus à la main), taille 2 (max. de 10 ensembles par personne)
- Agrafes et crochets (max. de 6 ensembles par personne)
- Aimants à vêtements (max. de 4 par personne)
- Anneaux en D (max. de 2 par personne)
- Fil à coudre
- Bloc de base pour une robe à col et à manches
- Machine à coudre semi-industrielle et aiguilles, avec pied presseur régulier et pied ajustable pour fermeture à glissière et pied pour fermeture à glissière invisible
- Surjeteuse à usage domestique
- Mannequin
- Planche à repasser domestique
- Pôle de 8 pieds pour suspendre les fers à repasser semi-industriels alimentés par gravité
- Il n'y aura aucune machine à coudre pour faire les boutonnières.

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- Outils nécessaires pour achever les dessins techniques
- Instruments de dessin de patron
- Outils de couture
- Outils de coupe – les coupeurs rotatifs et les tapis de découpe sont permis.
- Matériel de pressage – jambon, jeannette, pattemouille, rouleau, etc.
- Fer, de préférence de type semi-industriel à alimentation par gravité avec appui-fer
- Les articles suivants ne sont pas permis : manuels, notes écrites, diagrammes, directives, appareils d'écoute, papier, retailles de tissu, matériel d'embellissement, accessoires pour machine à coudre, appareils électroniques.
- Optionnels : bouchons d'oreilles (fournis)
- À noter que les coffres à outils seront examinés au début de l'épreuve pour vérifier qu'aucun instrument spécialisé n'est apporté dans l'aire du concours.
- Des points seront déduits si les articles suivants ne sont pas apportés à la séance d'orientation :
 - Le projet de la concurrente/du concurrent réalisé aux concours provinciaux ou territoriaux (pour présentation)
 - Le dessin de mode monté pour le projet à réaliser aux Olympiades canadiennes (conforme aux consignes dans le projet d'épreuve)
 - Le dessin technique non monté de leur projet aux Olympiades canadiennes, fait au crayon sur le papier filigrané fourni.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et les concurrentes

- Souliers fermés et sans talon – les espadrilles sont acceptées.
- Les cheveux longs doivent être attachés à l'arrière de la tête.
- Le port de bijoux pendants est interdit.
- Le port de vêtements à manches longues et amples est interdit.

5 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à cet atelier n'aura aucune incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- Bouchons d'oreilles (facultatif)

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

Les juges tiendront compte des exigences relatives à la sécurité applicables à la confection de vêtements, telles que le maintien d'une aire de travail sans obstacle, les machines non utilisées en mode fermé, la conformité aux exigences en matière de tenue vestimentaire.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Présentation	1
Sécurité	1
Dessin technique	2
Ajustement et apparence finale	7
Créativité et pertinence du design	10
Qualité de la confection	49
Détails du design	30

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	Règlement propre au concours
Matériel	• Le bloc de base pourrait être légèrement modifié en fonction de la disponibilité des mannequins et des garnitures.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité de notes, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Qualité de la confection » l'emportera.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Détails du design » l'emportera.
- Étape 3 : S'il y a une troisième égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Ajustement et apparence finale » l'emportera.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications apportées par le CTN ne dépasseront pas 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes.

8.4 Règlements du concours

Les règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisation membre	Nom
Alberta - Présidente	Lori Kemp
Colombie-Britannique	Nina Ho
Ontario	À confirmer
Québec – Présidente adjointe	Jozée Dulude
Nouveau-Brunswick	Brenda Cameron
Saskatchewan	Marni Gutscher

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.